



Valeur
du point
au
1^{er} Octobre 1973
13 F 41

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN
31, Boulevard Saint-Germain, PARIS-V^e — Téléphone : 326 54-51 — C. C. P. Paris 5331-73

Au seuil d'une nouvelle année

Voici que s'estompent, dans le froid et les brumes de l'hiver, les faits et événements qui ont marqué l'année 1973. Le temps suit son cours, inexorablement, laissant derrière lui joies et peines, dans un partage d'angoisse et d'espérance qui sera toujours le lot que la vie réserve à l'homme, à travers les méandres de son flux.

L'année qui s'achève est restée sourde à ce message de paix qui lui avait été transmis au relais de 1972. Sans doute un processus de trêve a-t-il été engagé dans le sud-est asiatique, mais peut-on parler d'une paix véritable mettant un terme définitif à un conflit particulièrement long et meurtrier, alors que résonne encore le bruit des armes et que continuent à s'affronter les hommes et les chars ?

La guerre s'est rallumée au Moyen-Orient où les adversaires viennent de se battre avec des moyens démesurés, encore inconnus à ce jour et le cessez le feu y paraît bien fragile.

En France même, comme en Europe, la paix n'est certes pas en danger, mais des nuages se sont amoncés et l'on ne perçoit pas le souffle bienfaisant qui parviendra à les dissiper.

Est-ce à dire que la frange d'amertume dont le halo couvrira l'horizon de 1973 doit franchir le seuil de l'année nouvelle et étendre son voile sur 1974 ?

Je ne le pense pas.

Et, quand bien même cette amertume demeurerait au cœur de certains, elle ne saurait ternir la foi que ceux qui ont survécu à l'horreur des camps de la mort ont placée en un monde meilleur, où les hommes pourront vivre fraternellement, loin de la haine, de l'égoïsme et du racisme, dans une compréhension mutuelle et dans une paix véritable.

Bientôt, trente ans se seront écoulés depuis le jour inoubliable où les trop rares survivants de l'univers concentrationnaire ont vu la fin de leur cauchemar et de leurs souffrances. Ils s'étaient battus pour la liberté : ils étaient condamnés à mourir dans les chaînes ; ils ont eu la chance de survivre à leur mort et de retrouver la liberté.

Depuis, les tombes hélas trop nombreuses se sont creusées au fil des années et ceux qui restent, s'ils font un retour en arrière, parviennent difficilement à réaliser cette chose extraordinaire, avoir surmonté durant plus de trente années les séquelles des tortures et des privations du régime concentrationnaire et rester bien vivants, même si leur santé est toujours fragile !

Comment n'auraient-ils pas conscience d'être des privilégiés ?

Leur premier devoir a été de maintenir jusqu'au dernier souffle la flamme du souvenir et de transmettre leur témoignage aux nouvelles générations « afin que l'on ne voit plus jamais cela ».

(suite p. 4)

les Néo-Nazis à l'action à Mauthausen

UN APPEL A LA VIGILANCE DE NOTRE COMITE INTERNATIONAL

Nous avons reçu de notre camarade Robert SHEPPARD, Président du Comité International de Mauthausen, la lettre suivante :

Mes chers camarades,

Le camp de Mauthausen a été souillé, un monument de résistants a été saboté, des visiteurs ont été bousculés — voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Nous avons du mal à imaginer que des hommes puissent encore se revêtir de chemises brunes et de pantalons noirs pour venir insulter nos morts et montrer la renaissance de « l'idéal » fasciste !

Je vous prie de trouver ci-joint la lettre que j'adresse à Monsieur le Chancelier d'Autriche et qui, je l'espère, sera suivie d'action. Je vous demande à tous d'informer vos camarades, non seulement ceux de Mauthausen mais ceux des autres camps, afin que la vigilance que nous avons parfois tendance à négliger, parce qu'il nous semble incroyable que puisse naître de ses cendres l'effroyable bête du nazisme et du fascisme, ne faiblisse jamais.

Je compte convoquer prochainement, peut-être avant la fin de l'année et en tout cas au début de l'autre, une réunion de notre bureau afin de faire le point de cette situation, tout en préparant les cérémonies du 30^e anniversaire.

Je vous prie de croire à mon toujours fidèle dévouement, à mon affectueuse fraternité.

R. SHEPPARD

Voici le texte de la lettre adressée par R. SHEPPARD à M. le Chancelier d'Autriche Bruno KREISKY.

Cher Monsieur le Chancelier,

Au cours de nos entrevues vous avez bien voulu me dire que je pouvais m'adresser à vous directement pour les problèmes touchant Mauthausen. En plusieurs circonstances vous m'aviez d'ailleurs, s'il en était besoin, montré votre sympathie et votre attachement à notre cause.

Certes il se passe dans le monde des problèmes plus graves qui vous préoccupent et que je suis avec intérêt, mais je me dois aujourd'hui de m'adresser à vous à la suite d'événements qui se sont passés à Mauthausen et pour lesquels notre secrétariat général a informé votre Ministre de l'Intérieur et votre Ministre de la Justice.

J'ose espérer que la justice en effet suivra son cours mais je me dois dans ma position de m'adresser à vous pour vous demander d'insister tout particulièrement pour que cette affaire soit très strictement suivie.

(suite p. 4)

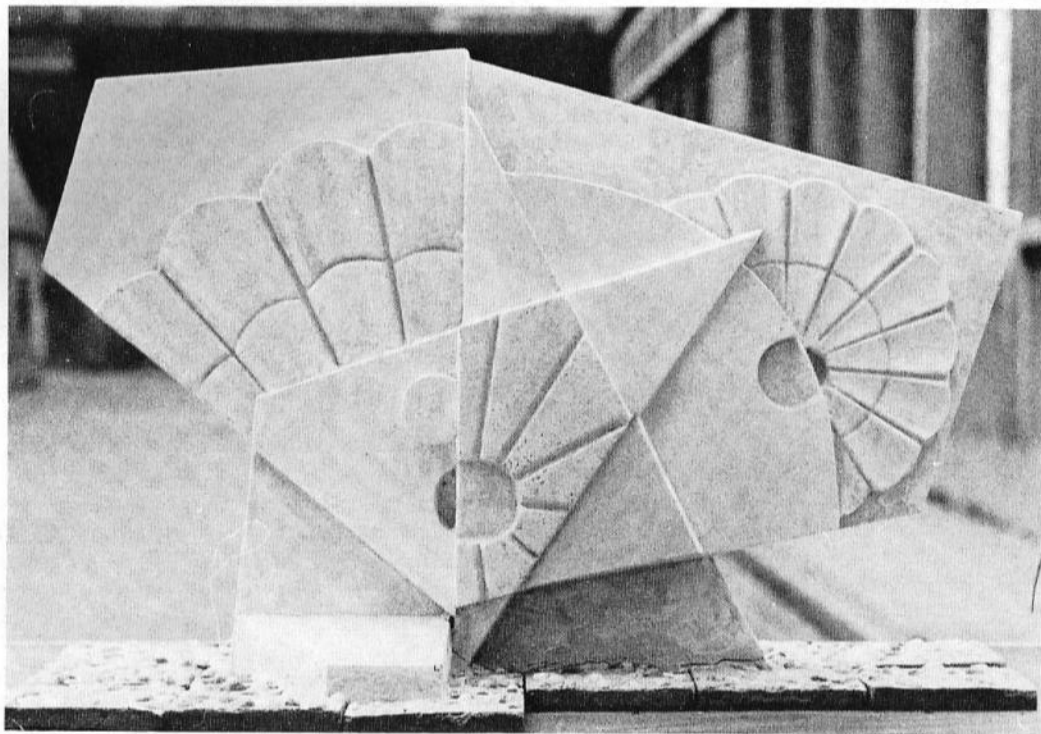
Un Musée Historique au Havre

RESISTANCE, DEPORTATION, DEBARQUEMENT ALLIE

C'est sur l'initiative et l'inlassable activité de notre camarade HARAUX, qu'un groupe d'anciens déportés (en majorité du camp de Mauthausen), ont créé au Havre, un Musée historique de la 2^e Guerre mondiale en Normandie, pour témoigner et perpétuer le souvenir des victimes de la Résistance, de la Déportation et du Débarquement.

Ce Musée est actuellement itinérant, mais il possède déjà une documentation et un matériel impressionnants. Plusieurs expositions ont eu lieu avec un grand succès à Saint Romains de Colbosc, Criquetôt L'Esneval, Le Havre, Etretat. Sollicités par plusieurs localités, d'autres sont en préparation, qui doivent aider à trouver les moyens matériels de réaliser leur projet, ainsi que l'érection à Saint-Jouin-de-Bruneval, d'un monument commémoratif du raid de février 1942, dont voici la photo de la maquette.

Tout comme pour l'organisation de notre Congrès du Havre, notre ami HARAUX s'est entouré de la collaboration et de l'aide bénévole de ses collègues officiers de bord des « Abeilles » (remorqueurs du port du Havre). Dans le comité d'honneur pour la création du Musée, nous trouvons, sous la présidence de M. André DUROMÉA, maire du Havre, ancien déporté de Neuengamme, les noms de nos camarades le R.P. RIQUET et Ange HERNAN, auteur du projet du monument.



COMMUNIQUÉ :

Sous le haut patronage de M. André BORD, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et avec le concours de l'Amicale de NEUENGAMME — dont AURIGNY était un des commandos — L'Amicale des Anciens Déportés d'AURIGNY - ALDERNEY organise le : DIMANCHE 26 MAI 1974 un pèlerinage à Aurigny, à l'occasion du 30^e anniversaire de la date à laquelle ils ont été évacués de l'île pour être transférés en Allemagne (7 mai 1944).

Ce déplacement est prévu en « Inter-Amicales de Camps », suivant le programme suivant :

SAMEDI 25 MAI 1974 : Départ de Paris-Saint-Lazare pour Cherbourg, après déjeuner, par train spécial. A 18 heures, cérémonie au Monument « Aux Morts

de la Résistance du Cotentin », en présence des autorités. Nuit à Cherbourg.

DIMANCHE 26 MAI : Journée du Souvenir à Aurigny. Transport par un destroyer de la Royal Navy, il est fait appel aussi à la Marine Nationale. Rentrée à Cherbourg vers 20 heures. Nuit à Cherbourg.

LUNDI 27 MAI : Rentrée à Paris, en fin de matinée par train spécial.

L'Amicale d'Aurigny serait heureuse de toute participation de camarades de camps et familles, ainsi que de veuves d'amis disparus.

Tous renseignements : Secrétariat
A. EBLAGON
46, rue de Lagny, Paris 20^e

Les chambres à gaz à Mauthausen

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le texte rédigé par Olga Wormser en additif à sa thèse sur le système concentrationnaire nazi. Le texte a été adressé par l'éditeur à tous les acquéreurs de la thèse et collé dans tous les exemplaires encore disponibles. L'émotion soulevée, en particulier dans notre Amicale, par les affirmations erronées d'Olga Wormser n'avait pas pour autant masqué l'intérêt de la thèse dans son ensemble mais elle en avait sans doute atténué la portée à nos yeux.

En publiant cet additif (j'aurais pour ma part préféré le terme rectificatif), l'historienne de la déportation qu'est Olga Wormser montre son souci d'honnêteté que nous n'avons jamais mis en doute.

Les rescapés de Mauthausen et les familles expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui, écrivains et historiens, font tant pour montrer ce que fut le système concentrationnaire. Précisément, parce qu'ils sont conscients de la portée de ces travaux, les déportés sont exigeants, non pas pour eux-mêmes, mais pour les générations nouvelles. Ils ne voudraient pas qu'à la faveur d'une erreur, dont l'historien n'est pas à l'abri, l'ensemble de l'histoire de la déportation puisse être remis en cause.

Raymond HALLERY

ADDITIF :

A la suite de la parution, en 1968, de cette thèse sur le *Système Concentrationnaire Nazi*, un seul point de contestation est apparu, relatif au problème des chambres à gaz.

En effet, dans la page 12 de l'Introduction et de la page 541 à la page 544, j'affirme qu'il n'existait aucune chambre à gaz dans les camps de l'Ouest (sauf la chambre à gaz « expérimentale » du Struthof), les chambres à gaz, selon ma thèse, étant réservées à l'extermination massive dans les camps de l'Est.

Cette affirmation a donné lieu à des démentis catégoriques de la part des rescapés de Ravensbruck et de Mauthausen, pour lesquels l'existence des chambres à gaz dans ces camps ne peut et ne doit être mise en doute.

Je me sens donc tenue de porter ce fait à la connaissance des lecteurs de cette thèse.

Olga WORMSER-MIGOT

RENDONS A CÉSAR...

Dans notre Bulletin n° 167, une erreur a fait attribuer à notre ami HOCHMAN un poème intitulé « 1^{er} Mai 1945 au Loibl-Pass ». En réalité, l'auteur en est notre camarade et ami Marcel CHAMPEIX, ancien de Loibl-Pass (et ancien ministre), à qui nous présentons nos plus vives excuses.

Après le pèlerinage de la Toussaint

UN FILS DE DÉPORTÉ A MAUTHAUSEN

C'est avec une profonde émotion que j'exprime tout ce que peut ressentir un fils de déporté, au lendemain d'un tel pèlerinage.

Ces cinq jours passés en leur compagnie m'ont permis de mieux les connaître, d'apprécier ce sentiment humanitaire qui les honore, de comprendre qu'aucun obstacle ne se dressait entre les générations.

Il suffit de les contempler lors d'un recueillement devant un Mémorial pour prendre part à ce qu'ont pu être leurs souffrances, et leur porter le respect que nous, les jeunes, nous leur devons.

Tous ces hommes et femmes, plongés dans l'affliction, font preuve d'une fraternité pure et d'une franche camaraderie. Vingt-huit ans après, une personne non avertie ne pourrait absolument pas s'imaginer que dans un pays aussi pittoresque que l'Autriche, où la joie de vivre ne cesse de s'accroître, les nazis plongeaient l'histoire dans les pires cruautés. Mais qui donc étaient-ils ces bourreaux sans remords ? La race humaine est-elle si faible pour se laisser choir à de telles férocités ? N'est-il crime plus atroce que le non-respect de l'âme ou de l'origine ? Toutes ces questions restent posées, seul l'homme peut y répondre. Pourtant des milliers d'hommes sont morts ! Qu'ils soient adolescents, adultes ou vieillards, de quelque nation ou de quelque religion soient-ils, ils se sont vu infliger une dégradation physique et morale au plus bas degré.

Ceux qui ont le plus souffert pardonnent sans oublier les erreurs du passé. Il nous appartient donc, à nous les jeunes, de prendre conscience de notre devoir, d'initier et prévenir notre entourage afin que de telles inhumanités ne se reproduisent jamais.

Alain LETHIELLEUX

DES GESTES DE GÉNÉROSITÉ EXEMPLAIRES

Une généreuse donatrice, Madame B. de C. (de Limoges) a tenu à apporter une aide importante aux œuvres sociales de la déportation. Elle s'est adressée à notre vice-président, l'abbé Jean Varnoux, qui a retransmis ce don à l'Amicale, soit 5.000 F. Que Madame B. de C. trouve ici le témoignage de notre gratitude.

Notre ami R. Deloule, de Gusen, mle 59.834, a adressé à notre Secrétaire Général la lettre ci-après :

Cher Ami,

A l'issue d'une plainte déposée à l'encontre d'un individu qui s'était introduit dans la maison d'enfants que je dirige, et qui après m'avoir menacé avec une arme, avait pris des enfants en otage, le Tribunal de Bourg-en-Bresse m'avait accordé 1.000 F. à titre de dommages et intérêts.

Sur ma demande, mon avocat avait déclaré au Tribunal que ces dommages et intérêts seraient versés à l'Amicale de Mauthausen, pour ses œuvres sociales, versement que je fais aujourd'hui.

Je te souhaite bonne réception du chèque de 1.000 F. que je te transmets ci-inclus.

LES IMPRESSIONS D'UNE JEUNE LAURÉATE DU PRIX DE LA RÉSISTANCE

Ayant été invitée par l'Amicale des Déportés de Mauthausen, je partis pour ce voyage avec quelques appréhensions, ne connaissant personne. Mais quelques instants après, l'atmosphère se détendit et je fus surprise de voir une si bonne ambiance.

Je découvris les beautés de l'Autriche sous un soleil radieux mais avec un froid glacial. Malgré la beauté de ce pays, je fus très impressionnée par la visite des camps et des commandos. A l'arrivée au camp de Mauthausen, une angoisse et une peine m'envahirent, mais je ne m'imaginai pas ce qui allait suivre.

Quand j'entrai dans la chambre à gaz, une impression d'horreur et de révolte me parvint. Je me représentais les SS tournant les robinets et regardant avec plaisir l'efficacité du gaz toxique et l'agonie désespérée des suppliciés. Quand je parvins dans les salles des fours crématoires, je me sentis comme paralysée. Quand je pense que les SS brûlaient des êtres humains dans ces fours, je sentis mon sang se glacer dans mes veines. Quand je descendis l'escalier de la mort, un vertige me prit. Je pensais soudainement à ces êtres affaiblis montant cet escalier et portant une pierre plus lourde qu'eux.

Tout le long de la visite de ces camps, j'allais d'horreur en horreur. Je traitais dans moi-même les SS de sadiques, de débiles mentaux, d'êtres inhumains. Je pense qu'il faut bien le dire que ces gens-là n'avaient aucune dignité humaine. Car pour se conduire aussi féroce et sans aucune pitié envers des adultes et des enfants, il faut vraiment être des sadiques.

Malgré ces instants pénibles, il y eut une très bonne ambiance que je n'oublierai jamais.

Je pense que les jeunes ne doivent pas oublier ce qui s'est passé, il y a trente ans et faire tout leur possible pour que de telles choses ne se renouvellent pas.

Mlle THIRIOT - Malakoff

HOMMAGE A UN DE NOS CAMARADES DÉCÉDÉ

Une rue Roland VICO
à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados)

Une cérémonie émouvante s'est déroulée le 4 novembre à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, près de Caen, pour l'inauguration de la rue Roland VICO. En donnant son nom à l'une des principales artères de cette cité du Calvados, la municipalité a voulu honorer en même temps que son ancien maire (de 1931 à 1953), le résistant et le déporté exemplaire que fut Roland VICO à Linz. C'est ce que souligna dans son allocution notre vice-président Michel de BOUARD. De nombreuses personnalités participèrent à cet hommage, prouvant à la veuve et aux enfants de notre camarade que le souvenir de nos disparus ne s'estompe pas. Jean-Pierre SALOMON a déposé une gerbe de fleurs au nom de l'Amicale.

DES LETTRES QUI SE PASSENT DE COMMENTAIRES !

Mes très chers amis,

Voilà bientôt deux semaines que nous sommes rentrés et je peux vous dire combien ce pèlerinage est un réconfort moral, vous l'organisez avec tant de cœur et de dévouement que je rentre chaque fois très émue et heureuse de pouvoir me recueillir où tant des nôtres ont souffert.

Je me permets de vous embrasser tous très amicalement.

Mme L.D., Verneuil-sur-Avre

Cher Mimile,

Une fois de plus j'étais parmi vous pour le pèlerinage de la Toussaint et grâce à ta gentillesse mon épouse a pu m'accompagner, c'est dire la concrétisation que tu apportes à cette camaraderie fraternelle qui nous anime, comme tu sais si bien nous le démontrer lors de notre pèlerinage. Mais pour moi c'est encore plus, vingt-huit ans après, alors que je m'interrogeais sur les conditions de la mort de mon père, j'ai retrouvé, grâce au pèlerinage et à toi, l'exactitude des faits, mais aussi et surtout grâce à Marcel G... vous êtes plus que des amis car, grâce à vous tous j'ai enfin retrouvé celui qui m'était cher et crois-moi je ne sais comment vous en remercier.

Je te quitte sur ces simples mots. Je t'embrasse et crois à mon dévouement indéfectible.

G. D..., de Belfort

Mme L. L..., Le Mans

Mme L. L... n'a pu cette année effectuer le pèlerinage de la Toussaint à Mauthausen, mais elle était là-bas par la pensée, ainsi qu'en témoigne cet extrait d'une lettre adressée à Emile VALLEY.

« Une carte m'apporte avec ses signatures la certitude que vous avez pensé à moi, j'en ai été émue jusqu'aux larmes, de cette délicate pensée que vous avez eue tous. Je ne puis remercier les signataires, ignorant leur adresse, mais à l'occasion dites-leur combien j'ai été touchée de cet envoi.

Oui, de loin, je me suis associée à vous et ai refusé toute invitation ces jours pour vous suivre et être de cœur avec vous dans ces étapes que je connais si bien, les ayant faites tant de fois avec vous.

J'ai toujours suivi, année par année, vos émouvants pèlerinages où l'on se retrouvait avec vous dans la fraternité du souvenir que vous avez su si bien maintenir dans cette Amicale qui est pour nous une grande famille. Je vous dois tant de joies et de si beaux souvenirs de voyages.

Et pour les esseulées que nous sommes, grâce vous soient rendues pour nous avoir procuré ces satisfactions.

Hélas, les années passent, j'ai atteint cet âge mes quatre-vingt-deux ans et il ne m'est plus beaucoup permis de faire des projets... J'aimerais tant encore vous accompagner et faire un dernier pèlerinage aux beaux jours.

En vous remerciant encore du fond du cœur, cher Monsieur Valley, que je considère comme de ma famille, soyez mon interprète auprès de votre entourage, de M. et Mme Piquée-Audrain, Mlle Germaine et tous ceux si dévoués depuis si longtemps. »

TOUSSAINT 1973

Environ deux cents camarades et beaucoup de familles de disparus sont rassemblés cette année, à 10 h., devant la porte principale du cimetière du Père-Lachaise.

Comme les années précédentes, certaines Amicales et Fédérations de Déportés et Résistants ont répondu à notre invitation et se sont groupées autour de nous.

A 10 h. 30, André LAITHIER et Raymond HALLERY prennent « la direction des opérations » et le cortège s'ébranle à travers les allées du cimetière jonchées de feuilles mortes.

En tête, notre drapeau entouré de ceux de la F.N.D.I.R.P. et des Résistants de la Police, suivis par deux camarades porteurs du triangle de fleurs et comme à l'accoutumée le cortège se constitue par affinités.

André LAITHIER remercie tout d'abord les membres des organisations qui se sont joints à nous, excuse notre Président souffrant et notre Secrétaire Général parti la veille en pèlerinage avec une cinquantaine de personnes.

Il donne ensuite la parole à Raymond HALLERY qui, en termes sobres, dégage le symbole de notre rassemblement de ce jour.

Il demande que l'on reste fidèle à l'esprit qui nous a animés dans la Résistance et la Déportation, que l'on continue à rester vigilants compte tenu des exactions qui ont toujours cours dans le monde et qu'enfin au sein de notre Amicale les rescapés restions unis et soutenions les familles de nos chers disparus.

Après le dépôt du triangle de fleurs et de petits bouquets individuels, une minute de silence à la mémoire de nos morts est observée.

LAITHIER nous demande ensuite d'entendre la Marseillaise qui « sort » assez péniblement de certaines gorges étreintes par l'émotion.

C'est ensuite la dislocation mais des groupes se reforment et l'on redescend vers la sortie du cimetière en évoquant tel ou tel camarade ou tel ou tel moment passé dans cet univers qui nous a indubitablement marqués.

Au seuil d'une nouvelle année -

C'est bien la tâche que s'est fixée, dès sa fondation au lendemain de la libération des camps, notre chère Amicale de Mauthausen. Elle l'a remplie et continue à la remplir sans défaillance dans un bel esprit de tolérance et de fraternité. Trente ans après, elle peut s'honorer de n'avoir jamais failli à sa mission.

Quel exemple et quelle leçon pour ceux qu'aveuglent à nouveau l'égoïsme et l'intolérance !

Remercions donc tous ceux qui, au sein de l'Amicale, sans distinction de classe sociale ou d'opinion, contribuent à perpétuer ainsi ce qui fut, dans les camps, la grande camaraderie de la misère.

Et soyons persuadés qu'en 1974, tous continueront à œuvrer pour le maintien du souvenir et de la fraternité inscrits en lettres d'or au fronton de notre Amicale.

Souhaitons que l'année nouvelle leur épargne, ainsi qu'à leurs familles et aux familles de nos chers disparus des peines et des deuils et qu'elle leur procure souvent la joie de se retrouver dans la chaude ambiance de l'Amicale où l'on se sent si bien !

Joyeuses Fêtes de Noël.

Bonne et Heureuse Année.

Michel HACQ
Mle 62.519, Melk-Ebensee

ÉCHOS DU CONGRÈS

Une lettre de notre camarade
RUIZ GINES de Sète, Mauthausen 63116

« Je dois te dire aussi que le Congrès de Toulouse a été pour nous tous une cure de jouvence aussi indispensable aux déportés que l'opium aux drogués.

Avec mes amitiés. »

Courrier de A. LEVI

« Cher Camarade,

Je demeure navré et confus d'avoir été la cause d'une perturbation lors du Congrès de Toulouse auquel je me faisais une joie d'assister.

Cet accident de santé n'est plus qu'un mauvais souvenir, j'ai surmonté encore une fois les vicissitudes de la déportation.

Je vous prie d'exprimer ma reconnaissance à tous les amis de l'Amicale qui se sont portés à mon secours; la fraternité dans la grande famille de la déportation n'est pas un vain mot.

Veillez croire, cher Camarade, à ma gratitude et à l'expression de mes sentiments fraternels.

« J'AURAIS VOULU REFAIRE
CE PELERINAGE »

Ceux qui n'ont pu venir à notre Congrès n'oublient pas pour cela l'Amicale. Mais les années sont là, et tous nos amis ne peuvent participer à nos rencontres. Ils pensent cependant à nous, comme nous pensons à eux. Pour en témoigner, voici l'extrait d'une lettre de Madame E.N. (Une mamy de Toulouse).

« Je dois vous avouer que la ville de Toulouse a été reconnaissante en donnant le nom de mon fils à une de ses rues, elle se trouve située du côté de l'avenue de la Nave, donc en banlieue.

Mon fils travaillait à Toulouse en 1944, le 15 février blessé par la Gestapo il fut

suite de la page 1 Les Néo-Nazis à l'action...

J'ai en effet été informé que des individus revêtus de chemises brunes et de pantalons noirs avaient provoqué des visiteurs du camp de Mauthausen et souillé certaines parties des murs ainsi que le Musée. Par ailleurs, un autre groupe aurait saboté à l'explosif un monument de Résistants. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le Chancelier, l'émotion profonde qu'ont provoquée ces manifestations au sein de la Déportation toute entière, non seulement celle représentée par le Comité International de Mauthausen, mais tous nos camarades des camps de Auschwitz, Buchenwald-Dora, Dachau, Natzweiler-Struthof, Neuengamme, Ravensbruck, Sachsenhausen-Oranienburg.

Il y a d'abord l'insulte à la mémoire de nos morts, l'insulte à tous ceux qui se sont sacrifiés pour vaincre le nazisme et faire que l'Europe et le monde puissent vivre libres. Il y a d'autre part la preuve formelle de la renaissance de l'extrémisme, du nazisme et le désir de revanche très nettement apparent dans ces manifestations. Je me devais, et je pense vous l'apprécierez, de vous faire part des sentiments de la Déportation unanime sur ces événements.

Je sais à l'avance que vous voudrez suivre personnellement cette affaire afin qu'il me soit possible de tenir informé tous mes camarades et qu'il me soit possible aussi de les assurer que par votre personne et par votre gouvernement l'Autriche est demeurée vigilante.

A l'avance je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur le Chancelier, à l'expression de ma haute considération.

R. SHEPPARD
Président du Comité International
de Mauthausen

hospitalisé à l'hôpital allemand de Purpan, puis emprisonné à la prison Saint-Michel; pendant deux mois j'ai stationné longuement devant ce maudit portail en compagnie de mères, sœurs et épouses malheureuses pour porter un peu de linge propre sans plus et pour s'entendre dire il n'y est plus! J'ai erré, bien déprimée dans ces pauvres rues de Toulouse où heureusement j'ai trouvé des parents et amis.

J'aurais voulu refaire ce pèlerinage en votre compagnie, hélas!

Je vous souhaite d'être très nombreux! Bon séjour, car je suis persuadée qu'un très bon accueil vous sera réservé par les Toulousains.

LOIN DES YEUX,
MAIS PRÈS DU CŒUR!

Emile Valley a reçu de Montréal (Canada) une lettre affectueuse dont nous avons extrait le passage suivant :

Montréal, le 17 octobre 1973

« Nous pensons toujours à vous tous, la grande famille de l'Amicale. L'an dernier à cette époque nous étions, ma femme et moi, parmi vous et nous avons conservé un très bon souvenir de ces journées.

« Une fois de plus, recevez nos meilleures salutations et vous, cher ami Emile, recevez de ma femme et de moi nos meilleures et sincères amitiés. »

Pilar et Juan NAVARA

D'un autre point du vaste monde, une carte de Kiev (U.R.S.S.) :

« A tous nos camarades de combat contre le fascisme, anciens de Mauthausen. En souvenir de notre rencontre à Kiev, de tout notre cœur. »

CHAPALOV, Mle 37.510
Nicolas ROUDNITCHENKO, Mle 29.578
Roman BULKATSCH, Mle 18.080
Jean FRÉMONT, Loibl-Pass, Mle 28.058

suite de la page 1

NOTRE PRÉSIDENT INTERNATIONAL A L'HONNEUR :

Dans le « Progrès de Lyon » du 11 septembre 1973, un très important article, accompagné de plusieurs photos, relate sur une demi-page les cérémonies du 29^e Anniversaire de la Libération de la ville d'Anse, dans l'agglomération lyonnaise. Une place particulière fut faite en cette occasion à notre ami SHEPPARD, Vice-Président de l'Amicale et Président du Comité International de Mauthausen.

« Après une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires, le défilé reprit pour rejoindre la caserne de gendarmerie où, en hommage au major SHEPPARD, une plaque placée contre l'immeuble était dévoilée pour rappeler aux jeunes générations son atterrissage en parachute en ce lieu imprévu au cours d'une mission. C'est à la fille du major SHEPPARD qu'incomba le soin de dévoiler cette plaque.

« Après cet hommage, le défilé reprit la direction de la place de la Mairie et M. REBY, maire de la ville, fit alors le panégyrique du major SHEPPARD. Il relata sa jeunesse en France, l'arrestation de ses parents en 1940, son départ pour l'Angleterre, les missions qui lui furent confiées, son parachutage mouvementé, son emprisonnement, etc... Relater toute son action pendant l'occupation serait trop long. Disons simplement qu'il s'agissait d'un homme d'action au moral élevé, d'une ténacité à toute épreuve et cependant doué d'un grand cœur.

« Le major SHEPPARD répondit avec sa verve coutumière, remerciant tous ceux qui, au cours de ces journées passées à Anse, lui apportent de si nombreux témoignages de sympathie et d'affection. Se tournant vers les jeunes il leur dit simplement que l'un de ses plus vifs souhaits est qu'ils comprennent toute la valeur du mot Liberté. A cette époque déjà lointaine, de tous les pays, de toutes les religions, de tous les partis, nous nous sommes dressés pour être libres. Il salua ses camarades de combat présents et remercia toute l'assistance d'être présente à l'inauguration de cette plaque et donna rendez-vous à tous pour le trentième anniversaire ».

A ces manifestations de sympathie, l'Amicale joint ses félicitations à Robert SHEPPARD récemment promu chevalier de la Légion d'Honneur.

UN DON PARTICULIÈREMENT TOUCHANT

Ruffieu, le 20 septembre 1973

Amis de l'Amicale,

Je vous fait part du décès de notre cher papa, Philippe METRAL de Ruffieu.

Il aimait tous les déportés comme ses fils, il aimait l'Amicale. Notre maman tient à vous envoyer un don pour vos œuvres, si affectueuses pour tous.

Odette MIDOL-METRAL vous embrasse tous affectueusement.

L'Amicale était présente :

Notre camarade Ange LABBE, porte-drapeau de notre Amicale, était présent :

Le 24 août - A la cérémonie organisée par le Ministère des Anciens Combattants, place de l'Hôtel-de-Ville, pour l'Anniversaire de la Libération de Paris.

Le 26 août - Boulevard Montparnasse pour le 29^e Anniversaire des Journées d'Août 1944, organisé par le Comité Parisien de la Libération et des Mouvements de Résistance.

—o—

Le 2 septembre - E. VALLEY représentait l'Amicale à l'inauguration par M. André MALRAUX du Monument National de la Résistance élevé à la mémoire des Maquisards du Plateau des Glières.

Le 21 octobre - Saly GRYNVOGEL et Daniel PIQUEE-AUDRAIN ont assisté à la Cérémonie Commémorative des fusillades de Chateaubriant.

Le 4 novembre - Notre porte-drapeau était présent à la Cérémonie de la Flamme à l'Arc-de-Triomphe.

Le 10 novembre - E. VALLEY représentait l'Amicale au Repas Fraternel des Anciens de Natzweiler-Struthof.

Le 26 novembre - Notre Vice-Président délégué, le Médecin général PETCHOT-BACQUE représentait notre Amicale à la séance solennelle d'ouverture du 7^e Congrès de la Fédération Internationale des Résistants.

Le 27 novembre - Nos camarades Frédéric RICOL et Raymond HALLERY représentaient l'Amicale à la cérémonie du Mémorial de la France Combattante au Mont Valérien dans le cadre du 7^e Congrès de la Fédération Internationale des Résistants.

A BARCELONE RENCONTRE A L'OCCASION DU 28^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MAUTHAUSEN

Le 6 mai, à Riells de Montseny (province de Gerone), de nombreux Anciens de Mauthausen ont commémoré le 28^e Anniversaire de notre Libération, en présence d'une forte représentation des amis des Pyrénées-Orientales. En tout, 115 personnes ont participé à un repas fraternel, dans une chaude ambiance d'amitié. Tous étaient très heureux de se retrouver et espèrent se revoir en 1974, pour le prochain anniversaire, à Perpignan.

L'Amicale adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette sympathique rencontre.



CONNAISSONS NOS DROITS

La loi de Finances 1973 (article 66) a étendu le bénéfice de la Sécurité Sociale (régime des victimes de guerre) aux ascendants pensionnés au titre du code des pensions.

Toutefois ces ascendants doivent remplir les conditions suivantes :

— Être âgés de plus de 70 ans.

— Ne pas relever déjà d'un régime obligatoire d'assurance maladie.

Les demandes doivent être adressées aux services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Cette affiliation permettrait aux ascendants de bénéficier des remboursements des frais médicaux et éventuellement d'hospitalisation.

N.B. - Ce problème a été évoqué par Emile VALLEY dans son rapport d'activité au Congrès de Toulouse (voir Bulletin précédent « Spécial Congrès 1973 »).

UNE INITIATIVE ÉMOUVANTE

Notre Secrétaire Général a reçu de notre camarade Salvador FIGUERES, de Perpignan, une lettre qui nous a fait le plus grand plaisir. Et puisque la solidarité, l'union et l'amitié sont nos mots d'ordre, nous voulons faire partager ce plaisir à tous nos amis. Le plus simple est de reproduire l'essentiel de cette lettre :

J'ai vendu une maison et avec le même produit j'en ai acheté une autre à Perpignan. Il s'agit d'une maison de trois étages et rez-de-chaussée et qui fait angle sur deux rues : 2, rue Saint-Mathieu et 13 bis, rue de la Grande-Monnaie. J'ai acheté cette maison avec de très nobles et grandes intentions. Une de ces intentions est celle d'y installer une permanence de l'Amicale de Mauthausen, succursale en tant que section de celle de Paris. De cela, le camarade Paulino GARCIA et d'autres sont au courant.

Cette permanence disposera, en plus d'un bureau avec téléphone, classeurs et autres choses à l'étage, du rez-de-chaussée qui sera aménagé en salle de réunions pouvant recevoir vingt à vingt-cinq personnes assises avec un petit bar dans un coin, une grande vitrine donnant à l'extérieur pour exposition des choses de l'Amicale, le tout dans le style actuel. C'est une entreprise très moderne d'agencement de bureaux et magasins qui va s'occuper des travaux, lesquels vont commencer un de ces jours. Tu peux être sûr que tu en seras tenu au courant par moi-même et par GARCIA tout en ayant l'espoir de ta présence pour l'inauguration, laquelle pourrait avoir lieu vers le mois de novembre prochain.

S. FIGUERES

Qui d'entre nous ne se sentirait ému profondément de cette magnifique preuve d'attachement à notre Amicale, symbole de notre fidélité à tous ceux qui sont morts à Mauthausen, et depuis, pour leur idéal de résistants antifascistes.

Merci à toi, cher Salvador, et nos meilleurs vœux à nos actifs camarades des Pyrénées-Orientales qui vont avoir là un point de rencontre où la camaraderie et la solidarité pourront s'exprimer dans les meilleures conditions.

APRÈS LA MORT D'UN BOURREAU

Les congressistes réunis à Toulouse avaient unanimement approuvé la résolution proposée par notre camarade Jean Laffitte en conclusion de son intervention sur le problème des criminels de guerre et plus spécialement sur GANZ, commandant SS du camp d'Ebensee.

Cette résolution publiée dans le bulletin précédent fut envoyée comme en avait décidé le Congrès.

Depuis, nous avons appris, par les lettres que nous publions ci-dessous, la mort de GANZ.

La brièveté et la sécheresse de la lettre du Tribunal de Memmingen ne peut se comprendre qu'à la lueur des informations contenues dans celle du « Schwabische Zeitung ». La mort de GANZ ne saurait apaiser notre indignation. Nous ne pouvons

VIN DE L'AMITIÉ
SAMEDI 2 FÉVRIER 1974, A 16 H.
PALAIS DE LA MUTUALITÉ
24, rue Saint-Victor, PARIS 5°
 Participation aux frais : 10 fr. par personne

N.B. : Notre traditionnel Vin de l'Amitié, de plus en plus fréquenté, est une grande et fraternelle réunion de la reprise des cartes d'adhérents à l'Amicale pour les rescapés et familles. En raison du coût croissant et très important de cette Assemblée, il a été décidé de demander à chacun une participation aux frais. Nous sommes sûrs que cette mesure, indispensable pour les finances de notre Association, sera acceptée par tous, d'autant mieux que les sommes ainsi recueillies permettront d'augmenter nos efforts de solidarité envers les malades ou les plus démunis de nos amis.

REPAS FRATERNEL

des rescapés et familles de disparus des commandos de Gusen - Steyr - Linz - Mauthausen (camp central) - Wiener-Neudorf - Wiener-Saurer - Schwechat - Florisdorf - Mödling. Tous les petits commandos et toutes les anciennes de Ravensbruck/Mauthausen.

DIMANCHE 3 FÉVRIER 1974, A 12 H. 30
PALAIS DE LA MUTUALITÉ
24, rue Saint-Victor, Paris 5°

Ne manquez pas d'adresser votre inscription à l'Amicale, dès réception de la lettre circulaire qui vous sera adressée.

accepter que des criminels de guerre meurent dans leur lit. La loi allemande a aboli la peine de mort, au moins la prison à vie doit-elle sanctionner les crimes dont sont coupables des dizaines, des centaines de bourreaux. Nous nous devons de protester contre la mansuétude même si la loi la permet. Les déportés, les familles n'admettront jamais que ceux qui ont lâchement torturé, assassiné nos camarades sans tenir compte de leur « état de santé » puissent invoquer la maladie pour se faire libérer, même provisoirement.

Nous le répétons, nous ne sommes pas animés par la haine, nous voulons seulement la justice et la justice veut que les trop rares condamnés purgent leur peine jusqu'au bout et que les autres, tous les autres criminels de guerre soient jugés.

Au-delà de GANZ, notre protestation signifie que nous refusons que le cas de GANZ soit interprété comme un précédent pouvant justifier d'autres libérations pour « raisons de santé », voire « de bonne conduite ».

SCHWABISCHE ZEITUNG

LA RÉDACTION

Messieurs,
 Nous vous remercions de votre lettre du 27 octobre 1973. C'est avec plaisir que nous aurions aimé publier votre communiqué de presse, si son contenu n'avait pas été dépassé par les événements. Anton Ganz est décédé le 25 juillet 1973.

Pour votre information, je puis vous dire ce qui suit : Peu après sa condamnation, Anton

Ganz, par l'intermédiaire de son avocat, a fait une demande de libération appuyée par un certificat médical (Anton Ganz avait besoin pour sa grave maladie d'un traitement spécialisé médical constant). Comme Anton Ganz a fait appel contre sa condamnation à la prison à vie auprès du tribunal fédéral, il se trouvait à ce moment toujours en détention préventive. Il était considéré selon la loi comme pas encore condamné définitivement. Le tribunal de Memmingen a donc donné suite à sa demande — pour des raisons de santé — et n'a pas exécuté le mandat d'arrêt.

Si Anton Ganz n'était pas décédé, le mandat d'arrêt aurait repris son efficacité, car le tribunal fédéral en date du 24 juillet, donc un jour avant la mort du condamné, a rejeté la demande de révision et a confirmé la condamnation à la prison à vie du tribunal de Memmingen. Anton Ganz est donc considéré comme coupable.

Vous comprendrez certainement que vu ce développement, nous ne pouvons plus utiliser votre communiqué de presse.

Avec nos meilleures salutations.

TRIBUNAL DE MEMMINGEN
 1^{re} Chambre d'accusation

Memmingen, le 6 novembre 1973

AMICALE DE MAUTHAUSEN

concerne : Procès contre GANZ Anton pour meurtres et autres.

Messieurs,

Suite à votre lettre du 27 octobre 1973 par laquelle vous m'aviez transmis une résolution du 13 octobre 1973, je me permets de vous informer que l'ancien commandant du camp d'Ebensee est décédé le 25 juillet 1973. Je vous prie d'agréer ...



2 500 PAGES
3 000 PHOTOS

20 années brûlantes
de la vie du monde

LA RESISTANCE

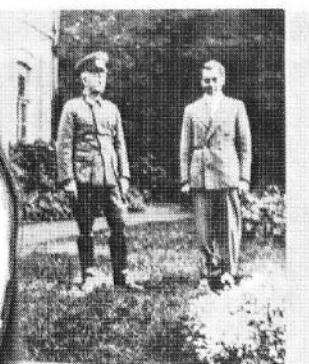
par Alain GUERIN



La résistance armée au fascisme armé a commencé bien avant 1940. En Chine, en Espagne, en Ethiopie, la liberté était au bout du fusil dès les années 30. L'œuvre d'Alain Guérin prend à sa source la montée des dictateurs : recul indispensable à qui veut comprendre la suite.

La suite, c'est cette convulsion de cinq années, 1940-1945, dont nous ne sommes pas encore vraiment guéris. Alain Guérin la conte dans le détail, "sort" des éléments mal connus et éclaire son récit par d'innombrables témoignages. Mais après 1945, l'histoire ne s'est pas arrêtée. Les Résistants avaient semé dans la souffrance : ils espéraient de grandes moissons. Ce que devint leur espoir, c'est le

sujet de la dernière partie, conclusion nécessaire à une histoire de la Résistance vraiment complète. Celle-ci est la première. Un récit de témoin. L'Histoire est vécue devant nous, dans toute sa chaleur, par des acteurs que nous avons connus, au moins à travers les souvenirs de nos proches. Portrait fouillé des hommes, analyse de leurs mobiles, récit passionnant de leurs actions admirables ou monstrueuses. LA RESISTANCE est aussi un film de 3000 photos, où vous retrouverez, fasciné, stupéfait parfois, cette vérité historique que l'on oublie si facilement, mais qu'un tel reportage rend proche à crier. 5 volumes illustrés et un coffret de documents d'époque, 22 x 28,5. Reliure plein skivertex.



*Jeune fille en
une après la 1^{ère} guerre mondiale
dans un petit village normand
avec ses deux frères pendant
la période de l'après-guerre.*

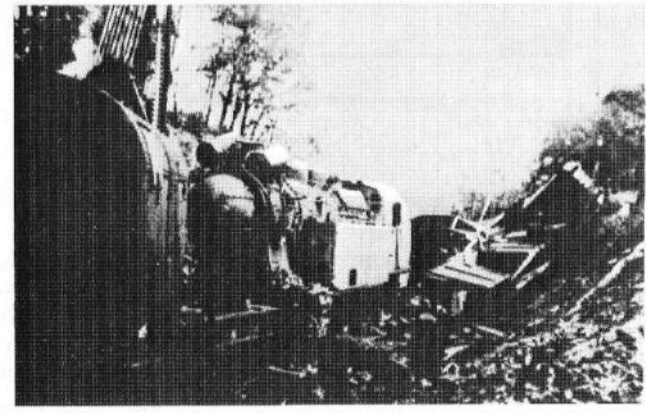


LE PREMIER RÉCIT DE *TOUTE* LA RÉSISTANCE

avec des préfaces de
Louis SAILLANT, Jacques DEBÛ-BRIDEL,
Marie-Madeleine FOURCADE,
Henri ROL-TANGUY et Robert VOLLET.



3 VOLUMES PARUS



BON de documentation gratuite

à retourner au Livre Club Diderot
146, rue du Faubourg Poissonnière, Paris 10^e

Je désire être documenté sans aucun engagement sur la Collection "La Résistance" d'Alain Guérin

Nom

Prénom

Profession

Adresse complète

..... M

LA VIE DE L'AMICALE

DÉCÈS

C'est avec beaucoup de peine que nous apprenons le décès de nos camarades :

Dr AVERBUCH Michel, Melk, Wiener-Saurer, mle 62.850.

AUTHIER Maurice, Redl-Zipf, Wiener-Neustadt, Linz.

BENITEZ TRINIDAD Lucas, Ebensee, Steyr, mle 4.475.

BERMUDEZ MAQUEDA Juan, Mauthausen, mle 5.428.

HORN Joseph, de Prague, ancien de Wiener-Neudorf, qui a fait beaucoup au camp pour aider les Français.

HUBERT Charles, Neustadt, Redl-Zipf, Ebensee, mle 26.776.

et nos camarades :

Michèle et Daniel PIQUEE-AUDRAIN nous font part du décès de leur maman, Mme GUILLOUX Marie, veuve de Pierre GUILLOUX, mle 62.511, décédé à Gusen.

Mme GUILLOUX accompagnait chaque année notre ami Daniel pendant les mois d'été afin de l'aider pour la vente de notre Littérature.

BINET Marcel, Gusen II, mle 53.630, nous fait part du décès de son père.

SCULFORT Jean, Gusen I, mle 48.664, nous fait part du décès de son père.

A tous nos camarades et familles, nous adressons nos sincères et affectueuses condoléances et les assurons de notre fidèle amitié.

MARIAGES

CHARON Serge, Melk-Ebensee, mle 62.134, est heureux d'annoncer le mariage de son fils Dominique avec Jacqueline GRATADEIX.

GERARD Marcel, Melk, mle 98.112, nous fait part du mariage de son fils Jacques avec Béatrice VACHAMPS.

LAUMONIER Georges, Wiener-Neustadt, Redl-Zipf, Ebensee, 28.237, nous fait part du mariage de sa fille Dominique avec Patrice MAIGNAN.

PALLARD Joseph, Linz I, 60.392, nous informe du mariage de son fils Robert avec Albertine CALPENA.

SORIANO Alexandre, Ebensee, 4.988, nous annonce le mariage de son fils Serge avec Andrée CHARASSE.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et toutes nos félicitations aux parents.

ERRATA

Quelques erreurs de composition ont dû sauter aux yeux des lecteurs de notre avant-dernier Bulletin n° 167. En particulier, ils ont pu voir que les deux titres de la 1^{re} page étaient intervertis. De même, en pages intérieures, les textes évoquant le Père Henri n'ont pas été placés dans l'ordre normal. Nous nous en excusons auprès de tous. Mais, comme l'on dit : « Les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes ».

NAISSANCES

ARNAUD Jacques, Melk-Ebensee, 61.875, nous fait part de la naissance de sa première petite-fille Muriel.

THOMAS Claude, Melk-Ebensee, mle 63.221, est heureux de nous annoncer qu'il est arrière-grand-père de deux jumeaux, Corinne et Olivier.

Nos meilleurs vœux aux bébés et nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

DÉCORATIONS

Officiers de la Légion d'Honneur :

MARTIN Eugène, Mauthausen.

MASI Henri, Linz, 60.262.

Toutes nos félicitations à nos deux camarades.

Attention : Forclusion

Certains camarades espagnols sont intéressés par la possibilité de rachat de points de retraite pour la période passée dans les Compagnies de Travailleurs, condition de la prise en compte du temps de déportation.

Actuellement, les demandes doivent être déposées avant le 31 décembre 1973, date de forclusion.

Quels que soient par ailleurs les résultats des démarches ou les conséquences des textes actuellement soumis au Parlement, il est de l'intérêt de ces camarades, pour ne pas perdre leurs droits, de déposer leur demande avant le 31 décembre 1973. Ils doivent, pour cela, demander à leur Caisse de Sécurité Sociale ou à leur Caisse Vieillesse l'imprimé à remplir.

RECHERCHES

QUI AURAIT CONNU
A MAUTHAUSEN :

Joseph ALLOUCH,
né le 4 février 1894 à Constantine.

Déporté à Auschwitz et transféré à Mauthausen en janvier 1945, matricule 127.423. Il est décédé le 25 mars 1945 à Mauthausen. Ses enfants aimeraient connaître des camarades l'ayant connu et peut-être assisté dans ses derniers moments.

QUI AURAIT CONNU :

Ernest BONNET,
né le 3 octobre 1922
à Montauban.

Il était à Annecy, dans la Résistance, sous le nom de Henri DUMOULIN. Arrêté, il fut interné à Lyon et Compiègne et déporté le 6 avril 1944 à Mauthausen, mle 61.994. Il est décédé le 6 décembre 1944 à Melk.



QUI SE SOUVIENT DE :

Elie RODELET qui était chef-garde à la gare de Charleroi-Sud (Belgique). Parti de Sachsenhausen en février 1945, il serait décédé à Mauthausen le 21 avril 1945, entouré de déportés français.

POUR TOUTES CES RECHERCHES, ÉCRIRE
A L'AMICALE QUI TRANSMETTRA.

ATTENTION

En raison des fêtes de fin d'année
le siège de notre Amicale
sera fermé le lundi 24 décembre
et le lundi 31 décembre

L'AMICALE DANS LA PEINE

Aux nombreux décès de camarades dont nous avons salué la mémoire au Congrès de Toulouse, et à ceux qui sont intervenus depuis, est venue s'ajouter la perte d'un des plus connus dans notre grande famille : le Docteur Michel AVERBUCH, membre du Conseil d'Administration de l'Amicale, Officier de la Légion d'Honneur.

Ses obsèques au Père-Lachaise le 29 novembre ont réuni plus de trois cents personnes parmi lesquelles un grand nombre de camarades de notre Association, conduits par notre secrétaire général Emile Valley et nos vice-présidents le R.P. Riquet et le Médecin-Général Petchot-Bacqué. De nombreuses personnalités étaient présentes, représentant les Fédérations de Déportés, le Ministère des Anciens Combattants, la C.G.T., la Fondation Rothschild.